

militaires sur terre, sur mer et dans les airs ? D'un autre côté, le Canada risque-t-il de devoir accepter de renforcer des secteurs particuliers de son savoir-faire en matière de défense, pour contribuer ainsi aux efforts nécessaires afin de garantir la paix et la sécurité internationales ?

L'énoncé de politique n'aborde pas aussi directement qu'il le devrait le fait que, pour le Canada, les opérations onusiennes de maintien de la paix (et peut-être aussi les missions de pacification) pourraient représenter des tâches *primordiales* (plutôt que secondaires) pour ses forces armées. On peut maintenant supposer avec assez de certitude que, dans l'avenir, l'ONU devra constituer des forces de maintien de la paix et d'observation à peu près avec la fréquence que l'on a vue au cours des trois dernières années (cinq opérations ont été organisées), plutôt qu'au rythme moyen des quarante-trois années précédentes (quatorze opérations en tout). Vu le leadership sans égal du Canada dans ce domaine, les nouvelles exigences, et la possibilité grandissante de faire participer plus de pays à ce travail, il incombera sans doute au gouvernement canadien de définir une stratégie spéciale relativement aux opérations de maintien de la paix et de la stabilité organisées par l'ONU. Ottawa devra être prêt à bien préciser, aux Canadiens et à d'autres, les moyens que le pays peut effectivement aligner; comment il peut utiliser son expérience et sa réputation pour favoriser une participation plus efficace de la part d'autrui; et comment il réagira face à certaines des nouvelles idées et stratégies qui fument actuellement de toutes parts relativement au «maintien de la paix».⁹

Le moment est venu de reconnaître que les opérations onusiennes de maintien de la paix représentent un «secteur à forte croissance» où le Canada se classe au premier rang mondial. Le rôle que les Forces canadiennes assument dans ce domaine suscitent à bon droit de la fierté dans la nation, et le public lui réserve un soutien extraordinaire, alors que dans de nombreux autres pays, les gouvernements ont du mal à justifier l'existence des militaires aux yeux de l'électorat et des contribuables. Il importe que les instances chargées d'élaborer la politique étrangère et la politique de défense réfléchissent sérieusement au choix le plus indiqué à faire pour gérer ce talent canadien unique au cours des prochaines années.

Vu la conjoncture nouvelle, mais encore imprévisible, existant en Europe, les réductions annoncées par le gouvernement (un contingent de 1 100 membres restera là-bas, avec des renforts aériens et un soutien naval en cas de besoin) ont été perçues par la plupart des Canadiens, les analystes et les alliés comme débouchant sur un équilibre acceptable. Dans les mois à venir, il faudra définir les paramètres de la mission de ce contingent et